



Tarifs Salles Municipales Particuliers - Récapitulatif 2023		
	Particuliers Grandchampenois	Particuliers Hors-commune
Espace culturel des Cent Sillons		
Hall Saint Exupéry + local traiteur > réservation maximum 2 mois avant la date > Ménage à la charge du locataire : Forfait ménage si non conforme à l'état de mise à disposition : 158 €	166 € Caution : 500 €	232 € Caution : 500 €
Salle Prévert + Hall Saint Exupéry > Ménage à la charge du locataire : Forfait ménage si non conforme à l'état de mise à disposition : 158 €	Journée et / ou Soirée : 564 € Forfait 2 jours consécutifs : 794 € Caution : 1000 €	Journée et / ou Soirée : 984 € Forfait 2 jours consécutifs : 1389 € Caution : 1000 €
Salles polyvalentes		
Espace des Chênes > Ménage à la charge du locataire : Forfait ménage si non conforme à l'état de mise à disposition : 110 €	110 € Caution : 500 €	210 € Caution : 500 €
Espace des Frênes > Ménage à la charge du locataire : Forfait ménage si non conforme à l'état de mise à disposition : 110 €	61 € Caution : 500 €	122 € Caution : 500 €
Espace des Cèdres > Ménage à la charge du locataire : Forfait ménage si non conforme à l'état de mise à disposition : 110 €	Sépulture (accueil des familles) : gratuit Vin d'honneur : 132 € 1 journée (réservation max. 2 mois à l'avance) : 320 € Caution : 500 €	

Conditions de réservation des salles
<p align="center">Informations Pratiques</p> <p align="center">Avant toute réservation, merci de prendre contact avec l'Accueil de la Mairie pour connaître les disponibilités de chaque salle.</p> <p align="center">Une pré réservation de salle est conservée 15 jours et doit être confirmée par l'envoi du dossier complet.</p> <p align="center">Retrouvez l'ensemble des informations pratiques (superficie, matériel, fiche ménage...) pour chaque salle sur www.grandchampdesfontaines.fr</p> <p align="center">Paiement</p> <p align="center">50 % à la réservation Solde + caution à la remise des clés</p> <p align="center">Pour la réservation, merci de prévoir : RIB, attestation d'assurance « Responsabilité civile », un chèque d'arrhes correspondant à 50 % du montant total à l'ordre du Centre des Finances Publiques.</p> <p align="center">Application d'un forfait ménage si l'état de la salle lors de l'état des lieux de sortie n'est pas conforme à l'état de mise à disposition. (voir fiche ménage)</p>

<p>SALLE :</p> <p>.....</p> <p>Date et heure :</p> <p>.....</p>

Nom – Prénom

Adresse

Téléphone :

Mail :

Nom et adresse de l'employeur (demandé par le Trésor Public)

.....

SOLLICITE l'utilisation d'une salle communale sus mentionnée pour l'activité ou manifestation suivante

.....

...

Nb de participants :Engagement financier des participants(1) : OUI NON

A joindre à cet imprimé:

- Attestation d'assurance au titre de la responsabilité civile précisant la date et lieu
- R.I.B.
- Chèque D'arrhes à l'ordre du Centre des finances Publiques

Engagement :

Respecter le règlement de l'occupation de la salle en vigueur et rendre les locaux dans un état satisfaisant de propreté. Sinon, acquittement des frais de remise en état, comme le prévoit le règlement.

Règlement :

Montant total * :euros

	Montant	Versé le	Banque	Quittance
ARRHES				
SOLDE				

(*) Tarif en cours au moment de la réservation. Revalorisable selon délibération suivant la date de mise à disposition.

A GRANDCHAMP-des-FONTAINES,
 le

Signature :

(1) Rayer la mention inutile